La paracha dans le midrach

Par le Rav Shaoul David Botschko

**Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)**

Traduit de l’hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Vayiqra

Cette paracha traite essentiellement des *qorbanoth*. Ce terme, habituellement traduit par « sacrifices », désigne plus exactement un effort d’unification, de rapprochement de ce que disjoint et sépare le fonctionnement du monde. Nous utiliserons de préférence ici le terme d’offrande.

L’une d’entre elles est l’offrande dite « expiatoire », que l’on apporte lorsque la prise de conscience d’une faute conduit à la volonté de s’en repentir et de la réparer.

La Thora évalue le degré de gravité des fautes à la mesure de celui qui les commet : plus c’est un personnage important, et plus la gravité de son faux-pas sera soulignée et plus son offrande devra être coûteuse.

De manière inhabituelle, la Thora utilise le terme *achèr* pour exprimer l’idée de l’éventualité de la faute du prince (Vayiqra iv, 22) avant d’indiquer ce que son offrande devra être :

« Lorsque (achèr) un prince aura fauté… »

Rachi explique :

« Le mot achèr (« lorsque ») est apparenté à achré (« bienheureux ») : bienheureuse la génération dont le prince prend à cœur d’approcher une offrande d’expiation pour sa faute commise par inadvertance. À plus forte raison regrette-t-il les fautes volontaires ! » (Horayoth 10b).

La Thora enseigne ici que seul celui qui est capable de reconnaître ses erreurs mérite de diriger le peuple.

En effet, le plus grand danger qui menace quiconque occupe une fonction de haute responsabilité est d’accaparer le pouvoir et d’empêcher ainsi toute contestation. Un tel comportement s’avère désastreux : au lieu de servir la collectivité, ce personnage se sert d’elle pour ses intérêts personnels.

Aussi, quand un grand en Israël trébuche et reconnaît ses erreurs, ne le condamne pas pour la faute qu’il a commise ; réjouis-toi au contraire de sa capacité à reconnaître ses erreurs.